

## Séance de l'assemblée Délibérante du 25 septembre 2019

### Délibération n°25/2019

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le jeudi dix-neuf septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni à 18 heures, le mercredi vingt-cinq septembre deux mille dix-neuf, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

**Titulaires présents :**

Jean-Pierre BUCHE  
Gilles PETEL  
Bénédicte HEALY

Jean-François DEMERE  
Françoise BERNARD  
Gérard BRANLARD

**Titulaires excusés :**

Pascal BRUHAT  
Danien SALLES

Claude DELETANG  
Roland BLANCHET

**Suppléants présents :**

Pierre DUPECHER, représente Pascal BRUHAT

**Suppléants excusés :**

Hélène FEDERSPIEL  
Sylvie ARDOUREL  
René GUÉLON  
Claude AUBIER  
Fabienne LANGUILLE

Gérard BLANCHAMP  
Olivier DUMAS  
Colette HENRION  
Gérard GUILLAUME

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	6	1	0	4	7	7	0	0

**Objet : Demande de subvention LEADER**  
**« Ferme maraîchère expérimentale - Etude de faisabilité »**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n°42/2018 du 28 novembre 2018 concernant le dépôt d'une fiche préalable de demande de subvention pour l'opération « *Etude d'une ferme maraîchère à vocation expérimentale* » ;

Le Président rappelle que le SEAT a recruté en mars 2019, Julien HERY pour l'étude de faisabilité pour la création d'une ferme agroécologique expérimentale. Cette étude de faisabilité doit permettre au SEAT de définir les conditions techniques de production, le modèle économique et de gouvernance de cette future ferme. Le Président explique que cette ferme à vocation à produire des fruits et légumes issus de l'agriculture biologique mais également de servir de lieu d'expérimentation et de démonstration pour une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Un volet pédagogique et d'animation y sera ainsi développé en lien avec le positionnement écologique du site.

Le Président propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Grand Clermont au titre du LEADER 2014-2020 pour l'opération « *Ferme maraîchère expérimentale – Etude de faisabilité* ». Le Président présente le contenu de ce dossier en expliquant qu'il comprend des dépenses de personnel, des dépenses afin de réaliser des études (étude de sol, étude sur l'agronomie et le design, diagnostic bioclimatique, étude de régénération et paysage, étude juridique et frais liés à la certification des sols), ainsi qu'une enveloppe pour du matériel informatique.

Le Président présente le plan de financement du dossier :

Dépenses		Recettes	
<i>Types de dépenses</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Recettes</i>	<i>Montant</i>
<b>Dépenses matérielles</b>	<b>737,48</b>	LEADER (80%)	<b>36 732,15</b>
Environnement du poste (achat d'un ordinateur, d'un disque dur et d'une clé USB)	737,48 €	Autofinancement (20%)	9 183,04 €
<b>Dépenses immatérielles</b>	<b>45 177,71</b>		
Etudes complémentaires	6 576,80 €		
Salaire chargé de projet agricole	31 826,88 €		
Dépenses indirectes	4 774,03 €		
Frais de déplacement, de repas et d'hébergement	2 000,00 €		
<b>Coût global de l'opération</b>	<b>45 915,19</b>		<b>45 915,19</b>

Le Président explique que le SEAT devra prendre en charge, par un autofinancement, tous les surcoûts éventuels non prévus dans le plan de financement ci-dessus.

**Après exposé et délibération, sur proposition du Président, le Comité Syndical décide à l'unanimité :**

- **De demander** une subvention à hauteur de 80% dans le cadre du programme Leader pour le financement de l'opération « *Ferme maraîchère expérimentale – Etude de faisabilité* » suivant le plan de financement ci-dessus,
- **D'approuver** la prise en charge par un autofinancement des éventuels surcoûts de l'opération,
- **De donner** mandat au Président pour signer tous documents liés aux présentes décisions,
- **De charger** Monsieur Jean-Pierre Buche, en qualité de Président, de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Pour extrait certifié conforme

Le Président  
M. Jean-Pierre BUCHE



Syndicat d'études et d'Aménagement Touristique

3 Place Onslow 63 800 Pérignat-ès-Allier / Tel : 04 73 78 96 83 / seatt63@outlook.fr / Ecopole Val d'Allier